



Procès-Verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des techniciens et techniciennes en loisir du Cégep du Vieux Montréal tenu le jeudi 1^{er} octobre à 19 h, via la plateforme Zoom.

Membres présents :

Marie-Joëlle Lazure (2017)
Félix Morand (2017)
Marc Chartrand-Di Nezza (2017)
Michaël Loïc Benmussa (2018)
François Monette (2015)
Mylène Lesage (2007)
Thierry Giroux (2008)
Nathalie Michellod (2012)
Michel Beauregard (1975)
Jean Gascon (1975)
Yves Chabot (1973)
Philippe Bernier (2008)
Yolande Dallaire (1974)

1. Adoption de l'ordre du jour

Yves Chabot propose l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 19 h 7. Jean Gascon appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François explique le déroulement de l'AGA.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Jean Gascon propose François Monette comme président d'assemblée et Félix Morand comme secrétaire d'assemblée. Yves Chabot appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

François Monette fait la lecture de l'ordre du jour.

Mylène Lesage propose l'ordre du jour comme tel. Michaël Loïc Benmussa appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



4. Appel des membres

Il y a 13 membres présents. Le quorum est atteint.

5. Régularisation de l'avis de convocation

François Monette présente l'avis de convocation.

6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

François fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2019.

Michel Beauregard propose d'uniformiser le nom de famille de Marc Chartrand-Di Nezza dans le procès-verbal. Mylène Lesage appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Michellod propose de corriger son nom de famille dans le procès-verbal. Félix Morand appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François Monette propose le procès-verbal avec les modifications proposées. Jean Gascon appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du président

7.1 Actions 2019-2020

Les Lundi Emploi est le service le plus populaire de l'association. Il génère un minimum de 700 interactions sur Facebook. C'est la publication la plus populaire chaque semaine.

L'ATLCVM a envoyé trois infolettres à ses membres, soit en janvier, avril et en septembre 2020. La prochaine infolettre sera en octobre.

Mylène Lesage était la représentante de l'ATLCVM sur le comité organisateur de la JNTIL. L'association s'est retirée par manque de temps et l'événement a été annulé à cause de la pandémie.

L'ATLCVM a donné deux bourses à une étudiante en première année et une en deuxième année. La bourse paye les frais de scolarité d'une session collégiale.



Durant la dernière année, le CA a partagé un sondage pour sonder les membres s'ils souhaitent avoir des articles promotionnels. Le conseil d'administration a conclu que le prix des articles était trop élevé pour intéresser les membres. Par contre, l'ATLCVM a donné des autocollants avec le nouveau logo aux diplômés et aux professionnels présents à la dernière collation des grades.

Lors de l'AGA de 2019, Yves Chabot a rappelé que la prochaine année était le 30^e anniversaire de l'association. Les festivités n'ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie. Elles seront reportées au 35^e anniversaire. Chaque 30 du mois, l'association a fait une publication sur Facebook en lien avec l'ATLCVM, le département ou le loisir pour souligner les festivités. François en profite pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'association dans les 30 dernières années.

La pandémie a chamboulé plusieurs projets qui étaient en cours. Elle a, entre autres, retardé la sortie de la nouvelle planification stratégique de l'ATLCVM. Le CA devrait la présenter à l'Assemblée générale annuelle de 2021.

L'association a voulu aider les étudiants durant la pandémie, car ceux-ci vivaient de nombreuses difficultés. Le CA a utilisé les fonds de la Bourse Marie Marcil pour offrir 10 bourses à des étudiants vivant des difficultés en lien avec la Covid-19. De plus, pour les encourager à continuer leurs études, l'ATLCVM a publié chaque mercredi une vidéo d'un professionnel qui parlait de son milieu et pour parler de l'importance du loisir malgré la pandémie. Les vidéos ont été fort populaires.

7.2 Actions 2020-2021

L'association va continuer à publier les Lundi Emploi pour la prochaine année.

Félix Morand sera le représentant de l'ATLCVM sur le comité organisateur de la JNTIL.

Il y aura trois infolettres d'ici là prochaine AGA.

L'ATLCVM donnera deux bourses Marie Marcil à un(e) étudiant(e) en première et/ou deuxième année.



Une plateforme de formation continue devrait voir le jour dans la prochaine année. La plateforme sera collaborative et comportera des outils, des listes de subventions, des formations, etc. Plus de détails à venir.

Le conseil d'administration continuera à travailler sur la planification stratégique. Elle sera présentée à la prochaine AGA. François remercie Francis Tétrault et Marc Chartrand-Di Nezza pour leur travail sur ce dossier dans la dernière année.

8. États financiers

Thierry présente les états financiers de la dernière année. Grâce au don de 10 000 \$ de Marie Marcil, ce fut la meilleure année financière de l'ATLCVM depuis le début de son existence. Par contre, le montant doit être utilisé pour les étudiants.

Les 10 Bourses Covid-19 seront dans le budget de la prochaine année, car l'année financière a terminé le 31 mars 2020.

Thierry Giroux présente son budget pour l'année 2019-2020, soit 10 233,23 \$ de revenus et 272,59 \$ de dépenses.

Thierry Giroux explique que l'ATLCVM a arrêté de gérer les fonds de la JNTIL. La totalité des fonds a été remise au comité organisateur.

Thierry a demandé conseil auprès de Robert Tozzi, conseiller financier, pour placer le 10 000 \$. L'objectif est d'autofinancer le montant des bourses que l'ATLCVM donne chaque année. M. Tozzi est un conseiller financier agréé et est habitué à travailler avec des OBNL.

Yves Chabot demande si nous devons payer M. Tozzi. Thierry Giroux répond qu'il prend un pourcentage du rendement que l'investissement va faire.

Yolande Dallaire demande d'où Thierry Giroux connaît M. Tozzi. Il répond qu'il connaît M. Tozzi depuis plusieurs années, étant son conseiller financier personnel.

Thierry Giroux propose d'avoir M. Tozzi comme conseiller financier pour la prochaine année. Yves Chabot appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Thierry Giroux propose de prendre l'investissement du portefeuille modéré. Mylène appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Thierry Giroux propose le budget de 2020-2021. Félix Morand appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Ratification des actes posés par le conseil

Jean Gascon propose la ratification des actes posés par le conseil d'administration.

Yolande Dallaire appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Ratification des règlements généraux

Caduc.

11. Élection des membres

François explique l'engagement demandé aux administrateurs.

Il y a eu deux démissions au courant de la dernière année, soit Francis Tétrault et Jonathan Ouellet. Mylène Lesage ne renouvellera pas son mandat.

Les administrateurs encore en poste sont Marc Chartrand-Di Nezza et Nathalie Michellod. Julie Fauteux McKay continue à occuper le poste de représentante du département sur le CA.

François rappelle que les postes de président et de trésorier sont à renouveler chaque année.

Jean Gascon présente François Monette au poste de président. Mylène appuie. François accepte la nomination.

Yves Chabot propose Thierry Giroux au poste de trésorier. Philippe Bernier appuie. Thierry accepte la nomination.

Thierry Giroux propose Félix Morand au poste d'administrateur. Nathalie Michellod appuie. Félix accepte la nomination.



Yves Chabot propose Michaël Loïc Benmussa au poste d'administrateur. Philippe Bernier appuie. Michael accepte la nomination.

Les propositions sont toutes adoptées à l'unanimité.

François Monette précise qu'il manque un administrateur sur le conseil d'administrateur et que le prochain conseil d'administration aura le mandat d'en trouver un.

12. Allocution du président et présentation du conseil

François Monette remercie les efforts des administrateurs de la dernière année, soit Félix Morand, Nathalie Michellod, Thierry Giroux, Mylène Lesage, Francis Tétrault, Jonathan Ouellet, Marc Chartrand-Di Nezza et Julie Fauteux McKay. Il remercie également Michael d'accepter de s'impliquer pour les deux prochaines années.

Thierry Giroux félicite François Monette de son travail comme président dans la dernière année.

13. Levée de l'assemblée

Yves Chabot propose la levée de l'assemblée. Jean Gascon appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 20 h 24.